

Fiche technique : BILAN CARBONE®

Vous êtes soucieux de votre impact environnemental, vous voulez diminuer vos émissions de gaz à effet de serre.

Vous souhaitez alimenter vos démarches environnementales et développement durable (ISO 14001, EMAS, SD 21000, ISO 26000,...) à l'aide d'éléments factuels.

Vous êtes soumis à des obligations environnementales par votre statut ou par vos clients.

Les consommations énergétiques représentent une part (trop) importante de votre budget.

➔ **Avec nous et le Bilan Carbone®, calculez, réduisez, économisez ... soyez responsable !**



Périmètre

La méthode BILAN CARBONE® permet de comptabiliser des émissions de gaz à effet de serre directes ou induites par les activités d'une entreprise. Cette méthode est applicable à tout type de structure. Cette méthode développée par l'ADEME est compatible avec la norme ISO 14064, le GHG Protocol et la Directive « Quotas » n° 2003/87/CE relative au système d'échanges de quotas de CO₂.

La réalisation du Bilan Carbone® peut concerner, selon les souhaits et les objectifs de l'organisme, tout ou partie de ses activités.

Contexte

Toute activité humaine, quelle qu'elle soit, engendre directement ou indirectement des émissions de gaz à effet de serre. De ce fait, toute entreprise, activité administrative ou associative peut légitimement s'intéresser aux émissions qu'elle génère. Le développement des activités humaines accroît l'effet de serre, avec pour conséquence une augmentation de la température à la surface du globe et un risque d'importants changements climatiques sur la planète. Afin d'agir, il est nécessaire d'établir un bilan pour connaître ses marges de manœuvre. Ce bilan amène à des préconisations et peut être couplé à une analyse économique.

Objectifs pour l'entreprise

Diverses missions réalisées par les consultants Ogip Qualité

WILHELM & Co, Ministère de l'Environnement du Luxembourg, ATEL, DOLFIN...

Mesure des émissions de gaz à effet de serre d'entreprises, sur un certain nombre de postes sélectionnés, afin de pouvoir exercer une action et réduire l'impact sur le climat en agissant sur leurs propres émissions et en participant à la compensation volontaire.

- Identification des rejets atmosphériques par poste d'émission
- Choix d'exploitation des résultats en fonction des extractions souhaitées (champs d'investigation) en fonction de ses besoins
- Planification des réductions des émissions de GES à court, moyen et long terme
- Anticipation de la réglementation environnementale
- Utilisation de la démarche comme outil de communication interne, et qui peut être aussi valorisée en externe
- Enrichissement d'une démarche qualité et d'un système de management environnemental
- Subventions possibles de l'ADEME pour l'étude Bilan Carbone® et pour les investissements réalisés suite à l'étude

Contributions Ogip-Qualité

- Personne compétente agréée par l'ADEME pour la réalisation des Bilans Carbone®
- Formation, sensibilisation au réchauffement climatique, et aux enjeux et conséquences d'un tel phénomène
- Présentation de la méthode et des outils associés
- Recueil de données (tableaux de saisie, enquêtes, etc.)
- Traitement et exploitation des données récoltées
- Consignation des résultats
- Élaboration d'un plan d'actions à court, moyen et long terme pour la réduction des émissions de GES
- Formations complémentaires

OGIP Qualité

407 Rue Salvador Allende
Bâtiment Hermès
59120 LOOS
France

Téléphone : 03 27 99 79 30

Télécopie : 03 27 98 94 17

Mail : ogip@ogip-qualite.fr
Site : www.ogip-qualite.fr